

CONTRIBUTIONS DE LA COALITION POUR L'OBSERVATION CITOYENNE DES ELECTIONS AU MALI (COCEM) AUX PREPARATIFS DU DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF

I. CONTEXTE

Indépendant depuis 1960, le Mali a instauré un régime démocratique depuis 1992. La constitution de la 3^{ème} république a vu le jour et un président de la République a été démocratiquement élu pour un mandat de 5 ans. Depuis 1992, le processus démocratique suit son bonhomme de chemin malgré les différents challenges qui le menace et le pays organise régulièrement des élections présidentielles, législatives et communales.

En 2012, le Mali a connu une crise multidimensionnelle issue des effets collatéraux de la guerre en Libye. D'une part, des groupes armés se sont constitués au nord pour revendiquer leur contrôle sur une partie du territoire et d'autre part un coup d'Etat ayant déstabilisé le pays et fragilisé le processus démocratique. Dès lors le Mali peine à retrouver sa stabilité d'antan. L'insécurité est de plus en plus grandissante dans tout le pays en particulier au nord (Tombouctou, Gao et Kidal) et au centre (Mopti et Ségou) à cause entre autres de la prolifération de groupes armés djihadistes radicaux. Malgré cette crise en 2012, le Mali a organisé les élections générales (présidentielle et législatives) en 2013.

Après lesdites élections, le pays s'est engagé dans un processus de réconciliation nationale. Ce processus a permis aux acteurs (gouvernement du Mali et les groupes armés) de se mettre autour d'une table de négociation à Alger. Les négociations ont abouti à la signature d'un accord pour la paix et la réconciliation entre le gouvernement du Mali et les groupes armés, le 15 mai et 20 juin 2015.

Cinq (5) ans après les élections de 2013, les défis restent considérables. En plus de l'insécurité qui sévit dans le nord et le centre du pays, il faut noter les contestations sociales aboutissant à des marches, des sit-in et des grèves dans plusieurs secteurs notamment la justice, la santé, l'éducation etc.). Ces contestations sont les conséquences du mécontentement des populations qui dénoncent une mauvaise gestion du pays. Une des causes de la crise a aussi été le recul de la présence de l'Etat dans de vastes zones du territoire principalement au nord et dans une partie du centre. Ce vide a contribué à l'éloignement des services sociaux de base du citoyen notamment en ce qui concerne l'accès à la justice, l'éducation et la santé.

Malgré les multiples défis, le Mali a organisé, le 29 juillet et le 12 août 2018, l'élection présidentielle. Une élection tenue dans un contexte particulier ayant touché à la crédibilité du processus selon certains acteurs politiques ayant remis en cause la légitimité du processus.

En vue de la préservation de la paix et de la quiétude sociale, gage de tout développement, la classe politique malienne a vu la pertinence de poser l'ensemble des problèmes sécuritaires, politiques et sociaux sur la table afin d'en discuter à travers un cadre inclusif sous le format du « dialogue politique inclusif » issu de l'accord politique signé par les forces politiques le 2 mai 2019. Ce dialogue selon l'accord prendra compte des contributions des forces vives de la nation afin de définir les thématiques les plus urgentes pouvant contribuer à la décrispation de l'environnement politique et amener à bon port le processus de réformes en cours qui va se solder par un référendum et des élections législatives, locale et, peut-être, sénatoriales.

Cette volonté du gouvernement d'associer de façon inclusive tous les acteurs de la société civile, des partis politiques et les mouvements est salubre et permettra de contribuer à trouver un consensus sur les questions brulantes du pays. C'est dans cette optique que la Coalition d'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) a été sollicitée pour apporter ces réflexions en guise de contribution aux préparatifs pour l'organisation du dialogue politique inclusif en vue.

II. PROPOSITION DE THEMES POUR LE DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF

Thème	Objectif	Résultat
La réorganisation territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Rapprocher davantage l'administration des populations. • Acquérir l'adhésion des populations au projet de réorganisation territoriale. • Permettre aux populations d'être des acteurs de leur propre développement. • Faire le lien entre la réorganisation territoriale et le découpage électoral. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les populations ont accès aux services sociaux de base. ✓ La confiance entre les administrés et les administrateurs est renforcée à travers une plus grande représentativité de l'Etat. ✓ Un plus grand nombre de la population est impliqué. ✓ Une meilleure représentation des partis politiques
La révision constitutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les institutions démocratiques. • Garantir la séparation des pouvoirs. • Rapprocher les institutions des citoyens. • Sensibiliser davantage la population au tour du projet de révision constitutionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des institutions fortes. ✓ Une démocratie au service des citoyens. ✓ Un état de droit fonctionnel. ✓ Une justice indépendante.
L'Accord pour la Paix et la Réconciliation	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir un consensus national au tour de l'accord. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Arriver à un consensus national sur l'accord.
La sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire national. • Assurer la redevabilité du gouvernement et de l'Etat en matière de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La sécurité est assurée sur toute l'étendue du territoire nationale.
Le projet d'entente	<ul style="list-style-type: none"> • Concilier réconciliation nationale et lutte contre l'impunité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La réconciliation est effective.

nationale		✓ Les violations et les crimes contre l'humanité sont punis selon la loi.
Les réformes électorales	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un consensus sur les réformes électorales. • Créer un organe unique de gestion des élections. • La prise en compte des recommandations des missions d'observation et de supervisions issues des élections antérieures. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des réformes électorales sont engagées pour l'amélioration du cadre légal des élections et par conséquent des futures échéances électorales. ✓ L'aboutissement à des processus électoraux libre, juste et crédibles acceptées de tous.
La Charte des Partis Politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'imputabilité et la redevabilité dans l'amélioration de la vie démocratique et le bon fonctionnement des institutions démocratiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une participation constructive des partis politiques dans la vie démocratique. ✓ La responsabilisation des partis politiques dans leur rôle dans la vie démocratique.
Secteur sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accès à la justice, à l'éducation, à la santé, et à l'emploi des jeunes. • Lutter contre la pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La gouvernance démocratique est centrée sur les droits des citoyens.

III. ORGANISATION DU DIALOGUE

Pour une meilleure prise en compte des préoccupations de la population, le dialogue se doit d'être organisé au niveau local, régional et national ce qui assure la participation et l'implication de toute la population et ce depuis la base ;

Pour respecter son caractère inclusif, il est impératif de procéder à un large partage des documents qui régissent le dialogue à temps ;

Le choix des personnes pour la conduite du dialogue est important pour assurer sa crédibilité. Les personnes désignées doivent être consensuelles, intègres, et de bonne moralité et ayant une connaissance accrue de l'environnement politique et social du pays ;

Pour que le dialogue politique et inclusif puisse avoir un impact et atteindre les objectifs escomptés, il est impératif que les recommandations issues de celui-ci soient mises en œuvre dans les meilleurs délais tout en prenant en compte les aspirations de toutes les couches sociopolitiques.

Il est nécessaire de développer un chronogramme précis et réaliste pour la mise en œuvre des mesures décidées pendant le dialogue avec une définition claire des responsabilités dans l'application desdites mesures ainsi que la mise en place d'un mécanisme indépendant de suivi de la mise en œuvre des mesures du dialogue politique inclusif qui sera, entre autres, en charge d'informer régulièrement le public sur la mise en œuvre des mesures du dialogue.

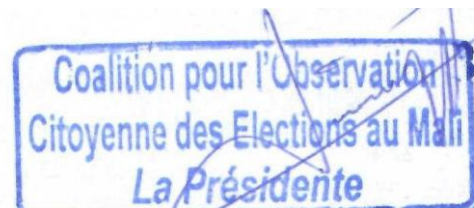
IV. CONTRIBUTIONS DE LA COCEM

La COCEM, forte de sa représentativité sur l'ensemble du territoire national avec ses démembrements (coordination nationale, régionale et locale) ainsi que de son expertise dans l'observation, entend observer tout le processus du dialogue politique afin de produire des rapports réguliers et de tenir des conférences de presse pour informer le public. Cette observation permettra de mesurer la bonne tenue du dialogue en termes d'organisation et de son caractère inclusif ainsi que la mise en œuvre effective des recommandations issues du dialogue.

La coalition forte également de ses expériences antérieures dispose de l'expertise et d'outils d'observation pour suivre tout le processus du dialogue politique. La COCEM entend faire des contributions techniques tout au long du dialogue sur des thématiques liées à sa mission et son expérience. La COCEM est disposée à faire une présentation sur ses principales constatations et ses recommandations issues de son observation de l'élection présidentielle.

Bamako, le 7 juin 2019

La Présidente



Mme SYLLA Fatoumata S DICKO

Magistrat – Chevalier de l'Ordre National du Mali